

## L'iPOD est peut-être fabriqué en Chine, mais il a été rêvé aux Etats-Unis

### 1. Introduction

L'énoncé que nous venons de citer comme titre contient, ce qu'on appelle, à l'instar de Croft (2001), une 'construction' :

*Peut-être A, mais B*

Construction qui ne fera pas pour autant en soi l'objet de la présente communication, car notre attention se focalisera plutôt sur la description de l'emploi de l'adverbe *peut-être*. Ce dernier est souvent considéré comme un exemple presque prototypique d'un marqueur de modalité épistémique, alors que, discursivement, son comportement s'avère plus complexe. Cela explique pourquoi il connaît de nombreux emplois pour l'étude desquels on doit faire appel, dans la littérature linguistique, aux notions de focalisation, de polyphonie et de stratégies discursives. (v. les analyses de Henning Nølke (1983, 1993, 2001, 2013) et Francesca Masini / Paola Pietrandrea (2010)).

Pour la présente analyse, nous allons nous contenter de regarder de plus près l'emploi de *peut-être* à l'intérieur d'une construction du type : *peut-être A, mais B*. L'analyse de corpus en général, ainsi que de l'influence de la présence de *mais* sur l'interprétation de l'emploi de *peut-être* en particulier, nous permettront de rendre compte du potentiel discursif de l'adverbe *peut-être*.

Ce potentiel consiste à faire remarquer, de manière intuitive dans un premier temps, que, dans un énoncé du type :

(1) L'éditorial de Friedman a fait scandale. Quelques semaines plus tard, il nuancit : il n'y a pas lieu de 'concéder le XXI<sup>e</sup> siècle à la Chine', disait-il. L'Amérique conservera la première place parce qu'elle reste le paradis de la création et de l'imagination. 'L'iPOD est peut-être fabriqué en Chine mais il a été rêvé aux Etats-Unis.' Grâce aux messages des sénateurs sur Twitter, les Américains peuvent suivre minute par minute les étapes de la 'flibuste' au Congrès. Tant qu'il lui reste Facebook, Google, l'iTouch et tout autre instrument que la Chine autocratique est incapable d'inventer, les sénateurs peuvent se chamailler, l'Amérique est sauvée.» (*Le Monde*, 31/12/2009)

Il y apparemment contradiction entre la valeur, la fonction de *peut-être*, qui est celle d'exprimer le doute, l'incertitude, par rapport à la fabrication de l'iPOD en Chine, et d'autre part, la réalité extralinguistique qui nous apprend que l'iPOD est, sans aucun doute, produit en Chine.

D'où le besoin de régler le problème de cet 'apparent' paradoxe entre le volet linguistique, qui définit *peut-être* en termes de marqueur modal exprimant l'incertitude, le doute par rapport à l'item dans sa portée, et l'extralinguistique, qui pose que ce même item est certain.

Si nous venons de traiter d'apparent ce paradoxe, cela est en raison du fait que des énoncés du type de (1) sont, d'une part, discursivement envisageables de manière naturelle par celui qui les produit, et d'autre part, ils sont acceptables et interprétables par les destinataires. En d'autres termes, aucun obstacle n'empêche qu'ils soient produits naturellement, d'une part et interprétés correctement, d'autre part. Partant, on considère que le paradoxe n'est qu'apparent et induit par le cadre exclusivement modal dans lequel *peut-être* est généralement interprété, alors qu'un cadre plutôt argumentatif serait plus adéquat, car capable d'expliquer pourquoi l'emploi de *peut-être* dans (1) n'entraîne aucune contradiction avec la réalité extralinguistique. Mais avant d'arriver à montrer cela, nous allons passer par plusieurs étapes.

Dans un premier temps, nous allons définir la notion de 'construction', telle que nous comptons l'utiliser dans cette communication. Il y aura ensuite une deuxième partie, plutôt descriptive, et comportant deux volets, dédiés: l'un à la description de *peut-être*, et l'autre à la présentation de *mais*. Finalement, nous allons traiter les effets de la mise ensemble de *peut-être* et *mais* sur la description de l'emploi de *peut-être*, avec aussi quelques remarques sur le *mais*.

Nous allons clôturer notre communication sur un rappel d'un autre emploi dont *peut-être* peut rendre compte discursivement et auquel nous nous sommes particulièrement intéressée, il s'agit de l'effet graduel que pouvait prendre *peut-être* dans certaines constructions du type *A, peut-être B*:

(2) « L'extension de l'hôpital est une construction 'unique dans le département et peut-être dans la région, de par son architecture, son fonctionnement ou son caractère innovant', remarque Sandrine Bricaud, la directrice de l'hôpital local. [...] » (*Ouest France*, 20/12/2011)

A part cette construction, nous en avons répertorié une autre, dans laquelle *peut-être* semblait avoir un effet graduel, similaire au précédent. Il s'agit de la construction: *peut-être pas A, mais B*:

(3) « Cela revient, peut-être pas quotidiennement, mais chaque semaine ou deux fois par mois. » (*La Charente Libre*, 01/10/2011)

(4) « Anders Breivik ne voulait pas sauver le monde des monstres extraterrestres, mais des musulmans; peut-être pas le monde, mais l'Europe. » (*RIA Vesti*, 01/12/2011)

En résumé, la présentation de l'emploi de *peut-être* dans *peut-être A, mais B*, ainsi que les résultats des analyses précédentes concernant ce même adverbe, à l'intérieur de *A, peut-être B* et *peut-être pas A, mais B*, constituent des arguments en faveur de la complexité discursive dont l'adverbe fait preuve. Partant de cette complexité, on comprend pourquoi on a besoin de faire appel à des notions telles la focalisation, la polyphonie (chez Nølke) et surtout l'argumentation (ce sera le cas de notre analyse),

afin de rendre compte de ses nombreux emplois. Contrairement au cadre traditionnel, qui se contente de traiter *peut-être* de manière unifiante en tant qu'adverbe modal. Tout en admettant l'efficacité de cette dernière description (modale), nous espérons parvenir à attirer l'attention sur son caractère restreint et insuffisant, surtout quand il s'agit de décrire les emplois dans *A, peut-être B, peut-être pas A, mais B et peut-être A, mais B*.

## 2. Un survol de la notion de 'construction' et du corpus

Le rôle de ce détour théorique est d'expliquer pourquoi, contrairement à la tradition linguistique, orientée exclusivement vers l'analyse de *peut-être* considéré seul ou de manière isolée, nous avons plutôt opté pour une analyse d'une construction du type : *peut-être A, mais B*, contenant ledit adverbe.

Une possible explication en ce sens serait que la notion de 'construction', relevant des grammaires des constructions, intègre une approche théorique qui se plie de manière plus convenable à nos exigences d'analyse car, selon nous, elle est plus appropriée à rendre compte de la complexité du comportement de *peut-être*.

La question qui se pose presque automatiquement par la suite est de savoir pourquoi l'approche des grammaires de construction est-elle plus adéquate à nos besoins. En guise de réponse, on remarque que son principal atout est de permettre de considérer plusieurs paramètres à la fois : « des informations syntaxiques, sémantiques, mais aussi des informations lexicales ou pragmatiques » (Lay 1990 :61). Parmi ces paramètres, nous allons privilégier l'apport sémantique et lexical, car s'avérant utile dans l'interprétation de l'emploi de *peut-être*. Il faut de plus préciser que la construction *peut-être A, mais B* va être ensuite considérée dans le cadre plus large de la théorie de l'argumentation dans la langue, telle qu'elle a été définie par Anscombe et Ducrot (1983), mais aussi dans celui de la TBS (Théorie des Blocs Sémantiques), développé par Marion Carel (2011). Cela nous permettra de saisir certaines différences entre les deux approches, mais aussi de trancher en faveur du cadre le plus approprié à notre analyse. Nous allons revenir sur ce point un peu plus tard.

Pour ce qui est de l'apport syntaxique, il sera, en quelque sorte, négligé, en ce sens qu'il sera relégué à l'arrière plan de notre description, car n'ayant aucune influence sur l'interprétation de *peut-être*. Cette dernière semble indifférente à la catégorie grammaticale à laquelle appartiennent les items A et B, de même qu'aux fonctions syntaxiques que ces derniers remplissent à l'intérieur de la construction.

## 3. Peut-être et mais, 'vus' par la littérature linguistique

Pour les descriptions de *peut-être* et *mais*, nous allons faire intervenir certaines remarques prises des études de Nølke (1983, 1993, 2001, 2013) concernant *peut-être*, alors que pour la description de *mais*, on fera référence à Anscombe et Ducrot (1983).

### 3.1. *Peut-être*

Peut-être est le terme utilisé le plus fréquemment lorsqu'il s'agit de semer le doute chez l'interlocuteur ou d'exprimer l'incertitude du locuteur à propos d'un certain contenu posé, fait d'ailleurs généralement retenu par les dictionnaires lorsqu'ils forment une définition de l'adverbe. Dans ce qui suit, nous allons considérer, à titre d'exemple, la définition de *peut-être* fournie par Le Petit Robert. Tout en mettant de côté des renseignements, certes intéressants, d'ordre étymologique et phonétique, nous préférons nous concentrer sur les indices d'ordre grammatical. Ainsi on apprend qu'il s'agit d'un :

« Adverbe de modalité marquant le doute, indiquant que l'idée exprimée par la proposition ou une partie de la proposition est une simple possibilité. »

La définition est suivie d'exemplifications, de même que d'autres renseignements concernant la place que l'adverbe peut occuper à l'intérieur de la phrase (en tête de phrase, ou au contraire, en fin de phrase), ainsi que les effets produits par ces emplacements, comme c'est le cas de l'ironie lorsque l'adverbe est placé en fin de phrase, comme dans :

*Vous n'êtes pas exempt de politesse, peut-être ?*

La plupart des aspects mentionnés ci-dessus font l'objet d'un consensus, ce qui explique pourquoi on les retrouve dans presque toutes les définitions de l'adverbe, quelle qu'en soit la source, y compris dans les études linguistiques (v. Nølke 1983, 1993, 2001, 2013). Ce dernier partage l'idée selon laquelle *peut-être* serait sémantiquement une réalisation linguistique de l'opérateur modal de POSSIBILITE. L'auteur appelle cet emploi de peut-être « logique », alors que nous préférons l'appeler, dorénavant, modal.

Concernant la portée de l'adverbe, l'auteur considère que *peut-être* est un adverbe de phrase par excellence, qui porterait, comme la dénomination le laisse entendre, sur la phrase dans sa totalité, dont il modifie, c'est-à-dire, il modalise les conditions de vérité. Autrement dit, la phrase entière est dans la portée (le champ ou le scope) de l'adverbe, ce dernier n'en ayant aucune préférence pour quelconque élément particulier.

Pour montrer cette idée selon laquelle la portée de l'adverbe est la phrase dans sa totalité, nous reprenons le schéma de Nølke:

*Pierre est peut-être malade.*

dont la paraphrase est:

*Il est possible que Pierre soit malade.*

et qu'on formalise :

*POSSIBLE (Pierre est malade).*

Dans le cadre de la théorie des mondes possibles, cette dernière formule pose que la proposition ‘Pierre est malade’ est vraie dans au moins un des mondes possibles.

L’analyse sémantique que nous avons considérée jusqu’ici suppose que *peut-être* porte sur toute la phrase sans préférence pour aucun élément de celle-ci. Mais est-ce vraiment toujours le cas ? Si OUI, cela revient à dire que les exemples ci-dessous :

- a. Peut-être que Paul a vendu sa voiture.
- b. Paul, peut-être, a vendu sa voiture.
- c. Paul a peut-être vendu sa voiture.
- d. Paul a vendu sa voiture, peut-être.

dans lesquels l’adverbe occupe différentes positions dans la phrase, seraient en effet tous synonymes, formalisables sous :

POSSIBLE (Paul a vendu sa voiture).

Or, si nous les examinons de plus près, nous verrons que l’extraordinaire mobilité dont fait preuve *peut-être*, lui permet de se placer à toutes les césures majeures de la phrase, et donc d’entretenir un certain lien, plus fort, avec un membre spécifié de celle-ci. Ce lien n’affaiblit pour autant en rien l’idée que la portée de l’adverbe reste toujours la phrase dans sa totalité.

Reconsidérons les exemples précédents. Intuitivement, Paul ne joue pas exactement le même rôle dans les quatre exemples. Ainsi b. semble s’insérer plus naturellement dans un contexte où l’on désire véhiculer comme sous-entendu que d’autres personnes n’ont pas vendu leurs voitures.

Mais quelle est la nature de ce lien ? Pourquoi, intuitivement, ressent-on l’attachement particulier de *peut-être* à un constituant précis de la phrase, alors que nous venons de poser qu’en effet, il (*peut-être*) ne peut porter que sur l’énoncé pris dans sa totalité. Est-ce que cet attachement peut mettre en doute le caractère d’adverbe de phrase de *peut-être* ? Pour répondre à cette question, il s’impose d’élargir l’analyse des enchaînements possibles selon ses différentes positions au sein de la phrase, afin de confirmer/infirmier l’idée de son possible attachement à un élément particulier de la phrase, et non pas forcément à la phrase dans sa totalité. Ainsi, considérons les quatre suites possibles :

- i. Mais je n’en suis pas sûr.
- ii. Mais Marie n’a pas vendu la sienne ; là, j’en suis sûr !
- iii. Mais il n’a pas vendu sa maison ; là, j’en suis sûr !

Lorsque le locuteur envisage l’enchaînement (i.), il a tendance à choisir (a.), car, en effet, dans (a.), *peut-être* ajoute un commentaire au contenu pris comme un tout, et cela explique pourquoi (i.) devient la suite la plus normale. Par contre, si le locuteur envisage la suite (ii.), il choisira plutôt (b.), où le commentaire porte sur Paul, qui sera ainsi contrasté par l’emploi de Marie. Pour (iii.), le locuteur envisage comme suite (c.) ou bien (d.). Une position assez mystérieuse est celle de *peut-être* dans (d.). Depuis

cette dernière position, l'adverbe produit un effet d'« après coup ». Le locuteur se reprend : *peut-être* est « non-programmé ».

Pour expliquer ce phénomène qui existe entre *peut-être* et le foyer, dans Nølke 1983 et 1993, l'auteur argumente en faveur d'une conception du foyer comme étant le résultat de l'acte de focalisation, et il montre que la langue dispose de multiples moyens pour marquer les éléments de la chaîne syntaxique qui peuvent être touchés par cet acte. Dans cette théorie énonciative, on peut dire que *peut-être* s'attache au foyer, alors que ce dernier a été déjà engendré par les règles générales. Sa description renforce ainsi ses intuitions, selon lesquelles *peut-être* opère exclusivement au niveau de la phrase et « reste en dehors de la phrase » en permettant au locuteur « d'ajouter un commentaire à ce qu'il dit ».

### 3.2. *Mais*

L'étude de *mais* est à l'origine de la théorie de l'argumentation dans la langue d'Anscombe et Ducrot, la conjonction étant un des premiers mots à avoir reçu une signification argumentative : celle de donner l'instruction d'attacher aux segments qu'il relie des conclusions contraires. Selon les deux auteurs, dans un énoncé du type :

*Il fait beau mais je suis fatigué.*

'Il fait beau' est un argument pour une conclusion du type :

*Allons donc nous promener.*

Alors que 'je suis fatigué' argumente plutôt vers une conclusion contraire :

*On n'ira donc pas se promener.*

La nouveauté de l'analyse consiste donc à remarquer, que l'opposition se fait au niveau des conclusions posées (*Allons donc nous promener / On n'ira donc pas se promener*) et non pas au niveau des contenus des segments reliés par *mais* (*il fait beau / je suis fatigué*). Cela revient à dire que *mais* n'anti-orienté pas de lui même les segments, mais il relie des segments déjà anti-orientés de par leur signification même, structurelle ou contextuelle.

Cette remarque a été par la suite affinée par Anscombe et Ducrot qui parviennent à montrer qu'en français il y a, selon le modèle de l'espagnol et de l'allemand, deux types de *mais*, qu'ils notent par : *mais-PA* et *mais-SN*. Le premier correspond à *perolaber*, alors que le second correspond à *sino/sondern*. *Mais*, contrairement à l'espagnol ou à l'allemand, où les deux types de *mais* sont matériellement représentés à travers deux morphèmes distincts (*perolsino*, pour l'espagnol et *aber/sondern*, en allemand), le français dispose d'une seule forme matérielle : *mais*. On en déduit donc que l'opposition se fait de manière moins évidente que pour les deux autres langues. Ce qui amène les auteurs à considérer que la distinction *mais-PA* et *mais-SN* repose sur des propriétés distributionnelles différentes.

Pour notre présente description, nous allons nous intéresser uniquement au *mais-PA*, car correspondant au *mais* qui apparaît dans la construction *peut-être A, mais B* :

(5) « [...] Au final, cette loi ‘mérite peut-être un correctif, mais certainement pas une révision générale.’, selon M. Kupka. » (*Le Monde*, 19/01/2010)

(6) « [...] Les chefs d’état et du gouvernement ont peut-être sauvé la face, mais pas le climat. » (*Le Monde*, 21/12/2009)

(7) « [...] L’horreur écologique peut-être, mais le bonheur économique pour les constructeurs américains et européens et les millions de salariés occidentaux travaillant dans le secteur. » (*Le Monde*, 02/11/2009)

« [...] Une seule chose compte : arriver à enfanter un manuscrit peut-être monstrueux, mais en tout cas complet. Alors, seulement, je puis passer à l’écriture. » (*Le Monde*, 05/11/2009)

Concernant ses propriétés distributionnelles, énoncer  $p \text{ PA } q$  implique l’existence de deux phrases :  $p$  et  $q$ . De ces deux phrases,  $p$  est présentée comme un argument possible pour une conclusion  $r$ , alors que  $q$  est présenté comme un argument contre cette conclusion. De plus, on attribue à  $q$  plus de force argumentative en faveur de *non r* qu’on n’en attribue à  $p$  en faveur de  $r$ . La suite  $p \text{ PA } q$  est donc argumentativement orientée en faveur de *non r*.

*Il est intelligent, PA il ne travaille pas.*

Dans ce cas, la conclusion peut être, entre autres possibilités, *Il faut l’embaucher*, et l’énoncé total est présenté comme appuyant la conclusion *non r*, *Il ne faut pas l’embaucher*.

#### 4. *Peut-être et mais* vus dans la construction *peut-être A, mais B*

Après avoir examiné de manière totalement indépendante les deux termes clés de la construction, avec d’une part *peut-être*, et d’autre part, *mais*, il est temps de voir comment leur mise ensemble contribue à l’affinement de leur description.

Pour des raisons d’espace, et surtout de complexité de la description, nous allons nous contenter de considérer, pour la présente étude, l’exemple sur la production de l’iPAD en Chine, exemple dont nous retiendrons le fragment ci-dessous :

(I) L’iPOD est peut-être fabriqué en Chine mais il a été rêvé aux Etats-Unis.

Si nous paraphrasons cette partie suivant le modèle de Nølke, tel que nous l’avons présentée sous (3.1.), on obtient :

Il est possible que l’iPOD soit fabriqué en Chine.

formalisable sous :

POSSIBLE (l'iPOD soit fabriqué en Chine).

La principale raison pour laquelle nous avons choisi cet exemple pour être analysé est que, contrairement aux attentes, *peut-être* ne peut pas exercer son incertitude sur le fait de fabriquer l'iPOD en Chine, car il est mondialement admis que l'appareil est exclusivement produit en Chine. D'où la question naturelle de savoir sur quoi porte l'incertitude de *peut-être* dans ce type de constructions.

Avant de donner une possible réponse à cette question, nous allons traiter de cerner la différence entre l'énoncé (I) avec *peut-être* et celui sans l'adverbe, contenant uniquement la forme « classique », *A mais B*:

(II) L'iPOD est fabriqué en Chine mais il a été rêvé aux Etats-Unis.

En d'autres termes, nous espérons que la mise en parallèle de ces deux énoncés nous permettra de poser quel est l'apport de l'insertion de *peut-être* à l'interprétation de la structure classique, du type : *A mais B*, comportant un *mais-PA*, selon la terminologie employée par Anscombe et Ducrot.

Selon le modèle de description d'Anscombe et Ducrot, nous sommes amenées à distinguer dans (I) une première argumentation (*A donc r*), accordée par le locuteur et formalisable comme il suit:

*fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine*

Ainsi qu'une argumentation contraire (*B donc non r*):

*rêver aux Etats-Unis donc NEG suprématie de Chine*

prise en charge par le locuteur.

Or, si nous comparons les argumentations ci-dessus (accordée et prise en charge par le locuteur) avec celles accordée et prise en charge dans (II):

Accordé : *fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine*

Pris en charge : *rêver aux Etats-Unis donc NEG suprématie de Chine*

Nous remarquons qu'elles sont identiques dans les deux cas. Ce qui fait qu'aussi bien dans *A mais B* que dans *peut-être A, mais B*, le locuteur accorde (*A donc r*): *fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine* et prenne en charge (*B donc non r*): *rêver aux Etats-Unis donc NEG suprématie de Chine*. En d'autres termes, les deux structures sont identiques du point de vue argumentatif. Elles servent à transmettre les mêmes conclusions. Que l'on dise :

(I) L'iPOD est peut-être fabriqué en Chine, mais il a été rêvé aux Etats-Unis.

ou

(II) L'iPOD est fabriqué en Chine, mais il a été rêvé aux Etats-Unis



cela revient, au moins au niveau descriptif, à dire la même chose. Or justement, nous considérons que les deux structures (*A mais B* et *peut-être A, mais B*) ne veulent pas dire la même chose. Le locuteur vise à transmettre des conclusions différentes selon qu'il penche pour l'une ou l'autre de ces deux constructions. Le fait que la description en termes de conclusions argumentatives n'arrive pas à rendre compte de cette différence, de cette nuance, ne veut pas forcément dire qu'elle n'existe pas. Au contraire, selon nous, elle existe et consiste en cela que, dans (I), l'ajout de l'adverbe *peut-être* à la structure type *A mais B* oblige à maintenir la conclusion *r* :

*fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine*

Et à prendre en charge une conclusion du type :

*rêver aux Etats-Unis donc suprématie des Etats-Unis*

Contrairement à (II), où cette même conclusion *r* :

*fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine*

est exclue en faveur d'une prise en charge de la conclusion contraire, *non r* :

*rêver aux Etats-Unis donc NEG suprématie de la Chine*

La description des énoncés (I) et (II) en termes de contenus exclus et pris en charge fait ressortir le paradoxe apparent dans (I), paradoxe selon lequel on attribue la suprématie à la fois à la Chine et aux Etats-Unis : *fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine* / *rêver aux Etats-Unis donc suprématie des Etats-Unis* alors que, normalement, il n'y a qu'un pays à occuper la première position.

Avant de résoudre la contradiction, il faut d'abord en repérer la source, qui est, dans le cas de notre exemple, l'ambiguïté générée par l'usage du terme 'suprématie', apparaissant au niveau des deux conclusions :

*fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine*

*rêver aux Etats-Unis donc suprématie des Etats-Unis*

et attaché à deux éléments différents : la Chine et les Etats-Unis.

Afin de désambiguïser le sens de l'énoncé, on revient à deux de ses constituants : les verbes *fabriquer* et *rêver*. Le lien qui existe entre ces deux derniers et les conclusions argumentatives, fait en sorte que la notion de 'suprématie', commune aux deux conclusions, soit investie des sens différents selon qu'elle est employée pour parler de la Chine ou selon qu'on l'utilise pour parler des Etats-Unis. Dans le premier cas, il s'agit de décrire le fait que la suprématie est de l'ordre de la production matérielle des iPod, de leur fabrication, alors que lorsqu'on parle des Etats-Unis, l'idée de suprématie concerne plutôt le niveau de la création, de l'imagination.

A part son rôle dans le maintien de la conclusion *r* et la désambiguïstation de la notion de suprématie, l'insertion de *peut-être* amène aussi à introduire une certaine

idée de gradation entre les deux conclusions. Par cela, on comprend que le fait d'avoir la suprématie au niveau de l'imagination est considéré comme plus valorisant que celui d'avoir uniquement une suprématie manuelle, factuelle. Cela n'empêche pas pour autant d'investir la Chine, de par le fait de fabriquer des iPod, d'une certaine valeur, certes moins valorisante que celle d'imaginer le produit, mais présente quand même- à la différence de *A mais B* où il y a exclusion de toute valorisation de la Chine, car la seule valorisation envisagée étant à propos des Etats-Unis. Or, investir A d'une certaine force, ne serait ce que moins significative que celle de B, entraîne à un affaiblissement de ce dernier. Ce sentiment de gradation est absent dans *A mais B*, car l'exclusion de la conclusion *r* bloque toute possibilité de comparaison entre A et B.

Ce même effet graduel, nous l'avons déjà remarqué auparavant au niveau de la construction *A, peut-être B*:

- (I) « Heureusement, un rugbyman de Castelsarrasin qui venait d'arroser sa troisième mi-temps arrive au pas de course. 'Je leur ai dit : 'De quel droit vous vous permettez ça, bim bam boum, je leur ai distribué trois claques, j'ai fait un peu de nettoyage, quoi. Ils se sont barrés.' L'homme, qui est aussi pompier volontaire, traîne Dieudonné, à demi inconscient, jusqu'au café. 'C'est lui qui a arrêté le lynchage, dit Dieudonné. Sans lui, j'aurais sûrement perdu un œil.' Et peut-être pire. » (*Le Monde*, 03/11/2009)

Où l'on comprend que faute d'intervention imminente de la part du rugbyman, Dieudonné aurait pu perdre plus que son œil. Les dégâts auraient pu être plus importants, allant jusqu'à la perte de sa vie. Dans ce contexte, *perdre la vie* est une des interprétations possibles de l'adverbe *pire*.

D'où l'on conclut que retrouver l'effet graduel au niveau de *peut-être A mais B*, n'est pas complètement inattendu, au contraire, cela renforce la valeur de gradualité dont l'adverbe peut faire preuve discursivement.

#### 4.2. Remarques à propos de *peut-être*

L'analyse de la construction *peut-être A, mais B* permet de rendre compte de deux effets. La présence de *peut-être* entraîne une certaine gradualité. En ce sens l'adverbe ordonne les items de la construction selon le paramètre qualitatif. Ce qui est le cas dans *peut-être A, mais B*, mais aussi dans d'autres constructions telles *A, peut-être B* ou *peut-être pas A, mais B*.

Au niveau du second effet, on rappelle d'abord que dans l'Introduction de notre étude, nous avons remarqué que *peut-être* ne pouvait pas exprimer l'incertitude par rapport à la production de l'iPOD en Chine, car cela est un fait certain. D'où la question de savoir sur quoi porte effectivement l'incertitude ? Après avoir décrit l'exemple de l'iPOD, on considère que l'incertitude exprimée par *peut-être* n'agit pas au niveau factuel, informatif, et donc ne concerne pas le fait de fabriquer l'iPOD en Chine. Ce sur quoi elle porte, c'est plutôt le niveau argumentatif. Plus exactement, *peut-être* exprime qu'il y a incertitude par rapport au sens attribué au terme 'suprématie', car le locuteur n'ayant pas encore opéré un tri dessus. Cette incertitude sera résolue par

le *mais*, qui posera que la ‘suprématie’ est de l’ordre de la fabrication quand il s’agit de parler de la Chine, alors qu’elle est de l’ordre de la créativité, pour les Etats-Unis.

#### 4.3. Remarques à propos de *mais*

L’avantage d’examiner des constructions est que, à part les renseignements qu’elles peuvent fournir à propos d’un terme précis – *peut-être*, dans notre cas – rien n’empêche de considérer leurs effets sur d’autres éléments, tel *mais*. En ce sens, nous considérons que la présence de *peut-être* amène à une reconsidération de la description de *mais* en termes de conclusions qui s’excluent :

*A donc r*

*Mais*

*B donc non-r*

car insuffisante lorsqu’il s’agit de décrire le sens de la construction *peut-être A, mais B*, car la conclusion *r* n’est plus exclue, mais maintenue.

### 5. Conclusion

Décrire *peut-être* en termes argumentatifs et rendre compte de son effet graduel lorsqu’il est utilisé dans la construction *peut-être A mais B* vont dans le même sens que les intentions déclarées de l’auteur et qui sont de ‘nuancer’ des propos qui, auparavant, ont fait bouillir la classe politique américaine. Il s’agit de la déclaration selon laquelle la suprématie mondiale était accordée à la Chine, et non plus à l’Amérique.

Vu le contexte ‘fragile’, aussi bien sur le plan politique, que sur celui idéologique, il était fortement souhaitable que le fait de ‘nuancer’ se fasse, linguistiquement, de manière prudente. Pour ce faire, le choix de l’adverbe *peut-être* dans une construction du type *peut-être A mais B* n’est pas un choix, mais plutôt une obligation. Si l’auteur avait opté pour :

(II) L’iPOD est fabriqué en Chine, mais il a été rêvé aux Etats-Unis

Cela n’aurait pas servi son intention déclarée de ‘nuancer’, car les conclusions s’excluent réciproquement. Contrairement à *peut-être A mais B*, qui, grâce au maintien de l’idée de ‘suprématie’ dans les deux conclusions :

*Fabriqué en Chine donc suprématie de la Chine*

*Rêvé aux Etats-Unis donc suprématie des Etats-Unis*

appuie l’intention de l’auteur de ‘nuancer’. La nuance vient de cela que la suprématie est de l’ordre de la production lorsqu’on parle de la Chine, alors qu’elle renvoie à l’imagination, à la création, quand on décrit les Etats-Unis.

## Références bibliographiques

- Anscombe, Jean-Claude/Ducrot, Oswald, 1983. *L'argumentation dans la langue*, Liège/ Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Carel Marion, 2011. *L'entrelacement argumentatif: lexique, discours et blocs sémantiques*, Paris, H. Champion.
- Ducrot, Oswald, 1984. *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Ducrot, Oswald, 1989. *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit.
- Ducrot, Oswald, CAREL, Marion, 2006. «Description argumentative et description polyphonique: le cas de la négation», *Recherches linguistiques* 28, 215-243
- Francesca, Masini/ Paola Pietrandrea, 2010. « Magari », *Cognitive Linguistics*, 21-22, 75-121.
- Nølke, Henning, 1988. « Peut-être », in: *Verbum XI.1.*, Presses universitaires de Nancy, 15-42.
- Nølke, Henning, 1993. *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Éditions Kimé.
- Nølke, Henning, 2001. *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Éditions Kimé.
- Nølke, Henning, 2013. « Modalité, focalisation et polyphonie: l'exemple de peut-être », in: Gévaudan, Paul/ Atayan, Vahram/ Detges, Ulrich (ed.), *Modalité et polyphonie*, Stauffenburg Verlag, Linguistik Band 74.
- Le Petit Robert*. <<http://www.lerobert.com/espace-numerique/pro/le-petit-robert-de-la-langue-francaise.html>>